

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 5 octobre 2024

N°DCM2024_117 - Création d'une mission d'information et d'évaluation en matière de restauration scolaire

Nombre des Conseillers municipaux

45 en exercice

29 présents

13 représentés

L'an deux mille vingt quatre, le cinq octobre à 9h11, le Conseil Municipal de la Ville de BONDY s'est assemblé Salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur HERVE Stephen, Maire, sur convocation, faite en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vendredi 27 septembre 2024.

Présents :

Monsieur HERVE Stephen, Monsieur COTTE Laurent, Monsieur SAGKAN Olivier Onur, Madame PONCET Alison, Monsieur TRAORE Samba, Madame MOTTE Joëlle, Monsieur ASAADI Othman, Madame HADERBACHE Norha, Madame SAÏB-DAHLI Sissi, Madame CALAMBE Auriane, Monsieur GIRARDY Didier, Madame JANKOWSKI Cathy, Monsieur FERRAND Jacques, Madame DECOURRIERE Nezha, Monsieur PARRA Yves, Monsieur GIBERT Patrick, Madame MAZNI Sadia, Madame FABRIS Cristel, Madame LE GOUALLEC Christelle, Monsieur CAMARA Smaïla, Monsieur ALOUT Rafik, Madame BERTE Mariata, Madame RODRIGUES Chanaz, Madame PIERRE Oldhynn, Madame PIRABAHARAN Piremy, Monsieur FONSECA Théo Alexandre, Monsieur BILLOTTE Christian, Madame CAUCHEMEZ Claire, Madame KOC Feryal

Absents excusés, ont donné procuration :

Madame BAKHTI-ALOUT Sonia à Monsieur ASAADI Othman
Monsieur AMZEL Alexandre à Madame MOTTE Joëlle
Monsieur DRIF Azzedine à Madame HADERBACHE Norha
Monsieur HENAO SANTA Andres à Madame CALAMBE Auriane
Madame EL MAHMOUDI Nazha à Madame PONCET Alison
Monsieur COTE Alexandre à Monsieur HERVE Stephen
Monsieur QUINABOL François à Monsieur FONSECA Théo Alexandre
Monsieur CHEVAL Jean-Marc à Madame JANKOWSKI Cathy
Madame ELELOUE Edwige Nathalie à Monsieur GIRARDY Didier
Monsieur BELKEBIR Farid à Monsieur ALOUT Rafik
Monsieur BARADJI Madigata à Monsieur BILLOTTE Christian
Madame LY Haouully à Madame CAUCHEMEZ Claire
Monsieur ALLOUACHE Karim à Madame KOC Feryal

Absents :

Madame CAMPAGNA Sylvie, Monsieur MATILI Mounir, Madame AHMADOUCHI Fatine

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur FONSECA Théo Alexandre a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

LE CONSEIL,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22-1,

VU le règlement intérieur du conseil municipal adopté par délibération n°DCM2022_145 du 25 juin 2022, et notamment les articles 11 et suivants,

VU le courrier adressé à Monsieur le Maire par 13 élus municipaux le 5 septembre 2024, annexé à la présente délibération,

CONSIDERANT que, conformément à l'article L. 2121-22-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, lorsqu'un sixième de ses membres le demande, délibère sur la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt communal ou de procéder à l'évaluation d'un service public communal,

CONSIDERANT que par courrier du 5 septembre 2024, 13 élus municipaux ont demandé la création d'une mission d'information et d'évaluation afin de dresser un état des lieux des pratiques actuelles, d'identifier les marges d'amélioration et proposer des recommandations concrètes en matière de restauration collective dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville,

CONSIDERANT que l'article 11-1 du règlement intérieur du conseil municipal, adopté le 25 juin 2022, fixe la composition de cette mission à 6 élus, dans le respect de la représentation proportionnelle, pouvant être accompagnés de membres de l'administration en cas de besoin,

CONSIDERANT que, constituée pour une durée de six mois, la mission d'information et d'évaluation est présidée par un de ses membres et désigne un rapporteur,

CONSIDERANT que cette mission devra présenter au conseil municipal un rapport d'étape 3 mois après sa constitution et un rapport final au terme de sa durée,

VU l'avis de la commission concernée,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la création d'une mission d'information et d'évaluation en matière de restauration collective dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, pour une durée de 6 mois à compter de la date de la présente délibération.

DECIDE de procéder au vote à main levée à l'élection des représentants.

DESIGNE les 6 membres titulaires suivants au sein du conseil municipal, dans le respect de la représentation proportionnelle :

- Madame Alison PONCET
- Monsieur Laurent COTTE
- Madame Sonia BAKHTI-ALOUT
- Monsieur Patrick GIBERT
- Madame Mariata BERTE
- Monsieur Christian BILLOTTE

DESIGNE les 6 membres suppléants suivants au sein du conseil municipal, dans le respect de la représentation proportionnelle :

- Madame Nezha DECOURRIERE
- Monsieur Alexandre COTE

- Monsieur Yves PARRA
- Madame Christelle LE GOUALLEC
- Monsieur Jacques FERRAND
- Monsieur Karim ALLOUACHE

AUTORISE la mission à désigner un président et un rapporteur parmi ses membres titulaires.

RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE DE BONDY